

Salaberry-de-Valleyfield, le 5 juillet 2011

Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers,
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Comme cela est requis pour tous les organismes et les corporations publics, le conseil municipal doit déposer, à chaque année, un rapport financier faisant état du résultat budgétaire de la précédente année. Ainsi, le bilan financier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en date du 31 décembre 2010, a été préparé sous la direction du trésorier et directeur des finances, M. Jacques Lemieux et est accompagné d'un rapport de la vérificatrice de la Ville Mme Jocelyne Poirier de la firme de Comptables Agréés Goudreau Poirier inc. qui a été mandatée pour revoir et vérifier l'ensemble des transactions survenues au cours de l'année 2010 pour l'exécution des mandats des services municipaux. Ce rapport a été préparé conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les entreprises du secteur public.

Les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés exigent des organismes publics d'inclure dans leurs états financiers annuels la portion des opérations des organismes qui gravitent dans leur périmètre comptable. À cet effet, les données contenues dans le présent rapport financier de la Ville incluent les résultats de la Société du Port de Valleyfield et de la Corporation Intermunicipale de Transport du Sud-Ouest. Comme ces données n'ont pas d'influence significative sur le résultat net de la Ville, nous nous contenterons d'exposer les données concernant les opérations de la Ville ayant une influence directe sur le résultat net de l'exercice 2010.

Outre les dépenses liées aux opérations normales des services de la Ville, les citoyennes et citoyens ont pu constater, en 2010, le nombre important de chantiers qui se sont amorcés, qui continuent et contribuent cette année à changer le portrait d'ensemble de notre ville. De fait, Salaberry-de-Valleyfield a été témoin de la mise en œuvre du plus important programme d'investissement en infrastructures municipales jamais réalisé depuis la création de la ville. Durant l'année 2010, la Ville a entrepris la réalisation de 41 965 735 \$ de travaux d'infrastructures de toute sorte, soit deux fois plus qu'en 2009. À un certain moment, toute la ville était en chantier travaillant à la fois sous terre et hors terre. Nous nous rappellerons les travaux de la Pointe-Meloche et de Grande-Île Est, les travaux majeurs des rues Dufferin, du Havre et Maden et la réfection des infrastructures sur les rues Ellice et Larocque, ces trois grands projets contribuant pour plus de 30 000 000 \$ à ce total. D'autres travaux d'envergure comme celui de la modernisation de l'Aréna Salaberry et de la Cité des Arts et des Sports, et auxquels nous avons contribué financièrement, ont occupé un grand espace de notre paysage urbain. Enfin, le chantier majeur de l'agrandissement du Palais de justice a amené sa part d'investissement sur notre territoire quoique la Ville n'ait pas eu à participer spécifiquement à ce projet. Nous avons aussi contribué financièrement à la réalisation des travaux de construction du

terrain synthétique du Collège-CEGEP de Valleyfield et de terrains de soccer de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Il va de soi que nous avons fait les efforts nécessaires pour profiter au maximum des subventions gouvernementales qui étaient disponibles au travers divers programmes d'aide aux infrastructures et aux équipements. Nous tenons à remercier les différents ministères qui ont contribué au financement et à la réalisation de tous ces projets. Et remercier aussi tous ceux et celles qui nous ont aidés à nous frayer un chemin dans les méandres des programmes gouvernementaux pour atteindre nos objectifs financiers

Les états financiers de l'année 2010 démontrent un excédent net des revenus sur les dépenses de 2 027 557 \$, incluant un surplus de 411 571 \$ réalisé par les opérations de la Société du port de Valleyfield. Le surplus provenant des opérations exclusives de la Ville est donc de 1 615 986 \$, soit un écart positif de 2,6 % par rapport à nos prévisions. Cet écart témoigne de notre rigueur et du respect, par l'organisation municipale, des objectifs budgétaires fixés par le conseil de la Ville. Ce résultat démontre aussi la capacité de nos directions de services à respecter les objectifs qui leur sont fixés.

Considérant ce surplus, une organisation comme la nôtre, ayant une gestion saine et prévoyante, se doit de garder des réserves pour la réalisation éventuelle d'activités imprévues de façon à disposer de levier financier nécessaire lorsque les occasions se présentent ou lorsque des événements fortuits surviennent et requièrent que la Ville s'implique financièrement. À cet égard, le conseil municipal a procédé à des affectations et s'est doté de réserves pour diverses fins. En conséquence, le résultat net de gestion du surplus et des réserves, au 31 décembre 2010, s'établit comme suit :

Surplus non affecté – libre	423 810 \$
Fonds de réhabilitation des infrastructures et réseaux (fonds bleu)	372 848 \$
Équilibre budgétaire 2010	100 000 \$
Surplus affecté – secteur Salaberry-de-Valleyfield	0 \$
Surplus affecté – secteur Saint-Timothée	0 \$
Surplus affecté – secteur Grande-Île	(239 907) \$
Dépenses 2009 reportées en 2010	1 306 716 \$
Surplus réservé – parc industriel	155 480 \$
Fonds de réserve pour la réfection du boulevard Sainte-Marie	419 874 \$
Réserve pour acquisitions d'immeubles	736 637 \$
Réhabilitation des infrastructures pour la Société du Port	411 571 \$
Réserves pour les stationnements	37 500 \$
Fonds de réfection des rues et routes, droits sur les carrières	536 431 \$
Fonds résidentiel	78 244 \$
Fonds réservé Comité mixte municipal-industriel (mesures d'urgence)	<u>98 194 \$</u>
Pour un total de	<u>4 459 043 \$</u>

Les citoyennes et citoyens constateront donc que l'administration municipale a su dégager, au cours des ans, une marge de manœuvre appréciable permettant de mieux affronter les imprévus et, par voie de conséquence, de mieux planifier l'avenir. Cette marge nous permet, en outre, de planifier davantage la réalisation des projets municipaux structurants et de bonifier, dans beaucoup de cas, les travaux que nous avons entrepris ou allons entreprendre au cours de la présente année et de celles à venir.

Comme je vous en faisais part précédemment, outre les dépenses d'opération, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a engagé, en 2010, pour 41 965 735 \$ de dépenses d'investissement. Les principaux projets réalisés sont :

Réfection des stations de pompage (réseau égout)	1 862 233 \$
Infrastructures hameau Pointe-Meloche	12 572 001 \$
Infrastructures Maden, Dufferin, du Havre	8 825 891 \$
Infrastructures Larocque, Ellice	9 068 157 \$
Gainage des conduites d'aqueduc	2 519 208 \$
Réfection des bâtiments municipaux	1 066 745 \$
Infrastructures parc industriel	2 778 993 \$

L'endettement total net de la Ville est passé de 86 324 208 \$ au 31 décembre 2009, à 130 291 784 \$ au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 50,93 %. Bien que cette hausse soit surprenante, le chiffre d'endettement précité ne tient pas compte des importantes subventions qui s'appliquent à la diminution de la dette. Comme les travaux engagés ne sont pas encore terminés pour la plupart, l'ensemble des dépenses y étant attribuables figurent dans le montant énoncé de la dette. Une fois tous ces travaux complétés et les règlements d'emprunts financés, l'apport en subventions viendra réduire, d'une façon appréciable, le montant de la dette. Les conséquences favorables pour la Ville de cet apport en subventions se reflèteront dans le rapport financier de l'année 2011. Il n'y a donc pas à s'inquiéter, la situation est sous contrôle.

LES INDICATEURS DE GESTION

Compte tenu du travail additionnel requis pour la préparation des états financiers 2010, les indicateurs de gestion seront calculés et déposés à une réunion ultérieure, la majorité des villes du Québec accuse d'ailleurs un retard sur la production des états financiers ce qui rend difficile de produire des données comparatives pour le calcul des indicateurs. Nous vous reviendrons sous peu avec ces importantes données.

Le présent discours et les états financiers complets sont disponibles pour consultation sur le site Internet : www.ville.valleyfield.qc.ca à la rubrique ADMIN / CONSEIL MUNICIPAL > Finances municipales > Année 2010.

Voilà, Mesdames, Messieurs, les quelques données financières pour l'année 2010 que je souhaitais vous présenter au nom du conseil municipal. Soyez assurés que nous travaillons ensemble et consciencieusement afin de faire de notre ville un exemple à suivre dans tous les domaines sous notre contrôle de gestion. Nous souhaitons tous ensemble réussir notre ville et nous y mettons, avec notre personnel, tous les efforts nécessaires et tout notre cœur pour atteindre nos objectifs ambitieux, mais réalistes. Nous sommes heureux des succès que nous réalisons, d'année en année; cela rejaille sur chacun de nous comme citoyen et citoyenne. Vous le remarquez et vous nous le dites, notre ville s'embellit et s'organise de mieux en mieux. Notre ville est attirante et on y investit de plus en plus. nous avons raison d'être fiers de notre ville.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter au nom des membres du conseil municipal et de l'ensemble de notre direction et des employés un bon été. Soyez prudents et profitez de la programmation culturelle et sportive offerte par la Ville à nos jeunes et moins jeunes. Faites du vélo, de la marche et soyez actifs; nous vous voulons en santé pour accomplir et vivre avec nous la croissance de notre ville.

Bon été à toutes et tous!

Denis Lapointe, Ing. M. Ing. Env.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield